



# **GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DE SUPERVISION**

# **TRAVAILLEURS SOCIAUX, PROFESSIONNELS DE LA RELATION D'AIDE, MANAGERS, CHEFS DE SERVICE**

**L'EFPP VOUS PROPOSE**

## **DEUX ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT**



**Analyse des pratiques  
professionnelles**

**Supervision individuelle**

Ces actions se déroulent sur le site de l'EFPP situé au  
24-26, rue Louis Armand - 75015 Paris

# GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (GAPP)

L'EFPP vous propose la mise en place de 2 groupes d'analyse des pratiques professionnelles au sein de ses locaux.

L'analyse des pratiques professionnelles est un outil pour développer la réflexivité des professionnels et la collaboration au sein des équipes visant à améliorer les conditions de travail.

Lieu de parole et d'écoute, il s'agira notamment d'y :

- Effectuer un « *pas de côté* » pour s'autoriser à se « regarder travailler » et se questionner
- Mener un travail d'élaboration autour de situations professionnelles
- Confronter son expérience individuelle et collective
- Prendre de la distance vis-à-vis des pratiques par une conceptualisation de celles-ci
- Renforcer et nourrir un socle commun de connaissances.

Nous proposons la mise en place de deux groupes distincts, composés soit de travailleurs sociaux, soit de personnes occupant des fonctions d'encadrement.

Les salariés de ces groupes viennent de structures différentes favorisant ainsi une approche externalisée et décentrée du lieu d'exercice et de l'institution.

Ces groupes se déroulent soit dans les locaux de l'EFPP, soit en distanciel, à raison d'une fois par mois en moyenne pour une durée de 2 à 3 heures en fonction de la taille du groupe (cf. calendriers des dates sur notre site internet : <https://www.efpp.fr/>).

# SUPERVISION

Il s'agit de proposer des temps de supervision individuelle aux salariés des institutions sociales et médico-sociales ayant exprimé le souhait d'être accompagnés dans leurs pratiques professionnelles.

Ces temps sont ouverts à tous les salariés quelque soit leur fonction (acteurs de terrain et/ou managers).

La supervision permet de se questionner sur sa pratique au travers d'une approche clinique et réflexive. L'analyse des situations complexes rencontrées sur le lieu de travail favorise une meilleure compréhension des enjeux relationnels qui se jouent au sein d'une institution.

La supervision se déroule en individuel et sur le site de l'EFPP, à raison d'une fois par mois, pour une durée d'1 heure 30 minutes en moyenne. Elle peut s'envisager en distanciel avec l'accord du salarié et de l'intervenant.

## Dates

Les 2 groupes d'APP se déroulent les mercredis de 18h à 21h aux dates suivantes

19/11/25  
17/12/25  
14/01/26  
11/02/26  
11/03/26

08/04/26  
06/05/26  
03/06/26  
01/07/26

## Tarifs

Tarif individuel GAPP : 30 euros/heure  
Tarif employeur GAPP : 50 euros/heure

---

Tarif individuel Supervision : 60 euros/heure  
Tarif employeur Supervision : 100 euros/heure

## Votre contact direct



**Rémy LECLERC**

Chargé de gestion administrative  
et facturation

01 44 39 28 55

[r.leclerc@efpp.fr](mailto:r.leclerc@efpp.fr)